LOUIS LE FLOCH

92
+ ≠ — 46

HISTOIRE DE

CUISE - LA MOTTE

(Oise)

Institutions et vie locale
depuis le XII^e siècle

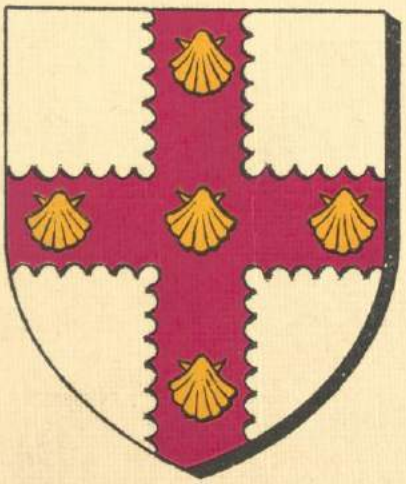

38A
HL

HISTOIRE DE CUISE-LA MOTTE

INSTITUTIONS ET VIE LOCALE DEPUIS LE XII[e] SIÈCLE

4° Lk7
59048

DL-16 7 1975-16135

LOUIS LE FLOCH

HISTOIRE DE

CUISE - LA MOTTE

(Oise)

Institutions et vie locale depuis le XII^e^ siècle

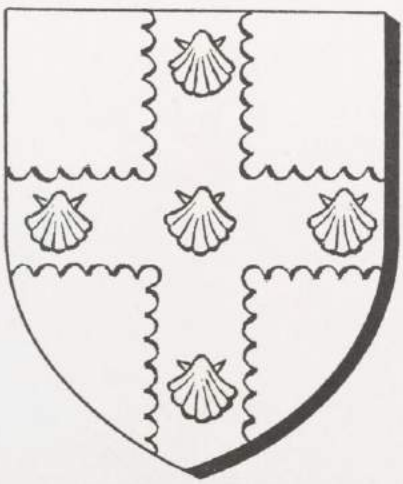

Il a été tiré de cet ouvrage

quinze exemplaires hors commerce
sur papier Pur Fil Lafuma
numérotés de 1 à 15

quatre cent exemplaires
sur papier Offset Centaure

l'ensemble de ces tirages constituant
l'édition originale

EXEMPLAIRE N°

A ma très Chère Femme

A mes Enfants

Et Petits-Enfants

PRÉFACE

Ce livre est né d'un enchaînement de circonstances heureuses. Ma première chance certes fut de m'être rendu acquéreur du château de Cuise. La demeure était pleine de charme, mais je crois pouvoir dire que je fus non moins séduit de m'y sentir dès l'abord en communication intime avec un passé chargé d'histoire, un passé que j'avais soif de bien connaître. Des documents en ma possession me laissaient espérer pouvoir la satisfaire. Cela ne me parut pas suffisant. Très vite, je me lançai sur la voie de la recherche. Je connus ses déceptions, je connus aussi les rares et magnifiques joies de la découverte. Ainsi, j'ai vécu ce livre un peu comme un roman.

Ma deuxième chance fut ma rencontre avec l'éminent médiéviste qu'est Monsieur Louis Carolus-Barré, aujourd'hui Conservateur en Chef des Bibliothèques et Archives du Louvre et des Musées nationaux, et Président de la Société Historique de Compiègne. Je lui parlai de mes projets. Sans tenir compte de mon incompétence, il manifesta tout de suite, avec tant de gentillesse, le vif intérêt qu'il éprouvait pour un sujet concernant une région qui lui est particulièrement chère, que j'y trouvai un grand encouragement à persévérer. J'étais assuré de trouver au besoin en lui un guide éprouvé. Sa science ne me fit jamais défaut en maints passages difficiles. Je tiens à lui en exprimer ici ma profonde reconnaissance.

C'est ainsi que ce livre est né et a pris forme. De proche en proche, il devait devenir l'Histoire de Cuise-La Motte. A dire vrai, la chance, là encore, m'a souri. Il se trouve en effet que ce village, situé aux confins de l'ancien duché de Valois, présente ce caractère plein d'intérêt d'être, au point de vue administratif, à cheval sur deux juridictions. De même, au point de vue économique, il participait à la fois d'une économie agricole et d'une économie artisanale ou pré-industrielle. Six seigneuries dont deux ecclésiastiques, une maladrerie et un petit prieuré : voilà d'autre part ce que je devais y découvrir. C'est dire la relative abondance de sources de documentation pour

un village qui tombèrent ainsi entre mes mains. Cette abondance laisse place toutefois à beaucoup de lacunes que j'aurais aimé pouvoir combler. Je ne me dissimule pas l'insuffisance du travail que je présente aujourd'hui. J'ai conscience aussi d'avoir tant aimé les manuscrits anciens que, trop souvent, j'ai cédé au plaisir de les laisser parler, au risque d'alourdir ainsi mon texte. Au surplus, un travail comme celui-ci n'est jamais terminé. Puissé-je l'avoir conduit assez loin pour susciter l'intérêt d'autres chercheurs qui le parachèveraient.

Je ne saurais omettre enfin de dire la joie que m'a donné la poursuite de cet ouvrage en me donnant l'occasion de rencontrer des habitants de Cuise-La Motte dont certains même me fournirent la matière de ma documentation sur les deux chapitres relatifs à la vie du village au cours des deux dernières guerres mondiales. Comme je les connaissais bien d'ailleurs ces habitants du village, pour avoir découvert leurs noms dans des actes parfois très anciens, ainsi que beaucoup d'entre eux pourront en juger par le tableau des noms de famille qui figure à la fin de cet ouvrage. De génération en génération, je les avais vu vivre. Mieux qu'eux mêmes, je connaissais le passé de leur famille. Beaucoup d'entre eux représentaient le dernier maillon existant d'une longue chaîne, d'une famille fixée dans ce village depuis des siècles. En ce temps de pleine mutation, de totale instabilité, cet attachement au terroir ancestral prenait à mes yeux une signification singulière. Leur propre existence y prenait un sens, s'en trouvait agrandie. J'éprouvai le besoin de le leur dire. De telle sorte que, pour une bonne part, c'est à cause d'eux et pour eux que cette Histoire de Cuise-La Motte a été écrite. Puissent-ils y trouver ce qu'en toute sympathie, j'ai voulu ainsi leur apporter.

PREMIÈRE PARTIE

GÉNÉRALITÉS

N.B. — *Les nombres entre parenthèses constituent référence au numéro du Catalogue des Actes qui figure, pages 407 à 445.*

Les mentions (RP) et (RD) signifient référence aux Archives communales de Cuise-La Motte, soit aux registres paroissiaux (RP), soit aux registres de délibérations du Conseil municipal (RD).

CHAPITRE PREMIER

LE VILLAGE

Situation du village de Cuise-La Motte.

Lorsqu'on vient de Paris, c'est de préférence par la forêt de Compiègne, par Saint-Jean-aux-Bois et Pierrefonds que l'on accède à *Cuise-La Motte*. De Pierrefonds, dont l'imposant château féodal a été laissé sur la droite, on sort par la Nationale 335. La route qui s'élève en zigzaguant se dirige maintenant vers le nord. Elle vient, dès son arrivée sur le plateau, de traverser le site gallo-romain de la Ville des Gaules, puis les hautes et magnifiques hêtraies du mont Berny. Déjà, par une descente rapide et sinueuse, elle nous a conduits jusqu'au tiers du versant septentrional de la colline, lorsque l'apparition soudaine devant nous d'un horizon élargi, bien que limité encore à faible distance par des hauteurs boisées, nous fait réaliser que l'on sort bien cette fois de l'immense forêt. C'est là, entre le plateau du Crocq, à l'est, et celui des Usages, à l'ouest, que s'échelonne en longueur jusqu'à l'Aisne, avec ses différents hameaux, au gré capricieux de l'étroite vallée du rû de Vandy, le village de Cuise-La Motte [1]. De l'endroit où l'on se trouve, on prend une vue d'ensemble de son site : l'harmonie de ses lignes et de ses couleurs, la variété de ses aspects le font plein de charme en toutes saisons. Cependant, ce n'est que par contraste que la forêt a pu sembler ici définitivement vaincue. Son domaine y est encore prédominant puisqu'il recouvre environ les deux tiers de la superficie de ce village. Le reste, c'est la vallée, longue et vaste clairière, que l'on voit s'élargir en estuaire à hauteur de la vallée de l'Aisne seulement, tandis qu'à l'est, les confins du territoire communal entament à peine les riches terres à blé du plateau de Croutoy.

Point de rencontre de la forêt et des terres cultivées, ce site occupe donc un pays de transition. Mais c'est aussi par sa vallée, par sa situation au point de confluence de celle-ci avec la vallée de l'Aisne, un pays de transit : ce double caractère explique *Cuise-La Motte*. Historiquement,

1. Une carte hors-texte — pages 16-17 — permettra de suivre facilement les descriptions topographiques qui vont suivre.

ce village appartient à l'ancien duché de Valois, géographiquement, il fait presque partie déjà du Soissonnais.

Le nom du village.

Deux agglomérations principales, *Cuise* et *La Motte*, constituent à elles seules les deux tiers du village : d'où son nom de *Cuise La Motte*. Le nom de La Motte toutefois n'a été accolé à celui de Cuise qu'à une époque relativement récente, et cela, en raison de l'importance accrue de cet ancien hameau de Cuise, qui est allée en s'accélérant au cours des deux dernières décennies, de telle sorte que la population de La Motte dépasse aujourd'hui celle de Cuise.

La dénomination actuelle apparaît pour la première fois sur les registres paroissiaux, le 14 janvier 1738, sous la plume du curé Lorget qui, ce jour-là, signe : curé de Cuise-La Motte. Auparavant, on disait simplement : *Cuise*. Mais il y a lieu de préciser ici que Cuise s'entendait alors de deux façons. Cuise, c'était d'abord la paroisse, c'est-à-dire, selon la définition de Luchaire « un territoire dont les habitants attribués par l'autorité épiscopale à une église particulière sont confiés aux soins spirituels d'un prêtre institué d'une manière permanente dans cette église ». En tant que circonscription territoriale, la paroisse de Cuise correspondait au village actuel de Cuise-La Motte. Mais, dans un sens plus restreint qui s'est seul conservé, c'était aussi la seigneurie de Cuise, c'est-à-dire, le domaine territorial dont les habitants étaient soumis à la juridiction des seigneurs de Cuise. Hormis d'assez importantes dépendances hors la paroisse de Cuise dont il n'y a pas lieu de tenir compte ici, ce domaine territorial comprenait essentiellement, dans les limites du village, le bourg de Cuise. De cette seigneurie ne faisaient pas partie les hameaux de Génancourt, du Mesnil et de La Motte. Ces hameaux, puisque, en principe, il n'y avait alors « pas de terre sans seigneur », ressortaient à des seigneuries différentes, celles-ci d'ailleurs issues de la seigneurie primitive de Cuise. De cette situation résultait pour chaque hameau une individualité plus marquée qu'aujourd'hui : elle se manifestait en particulier par une justice, une police et une administration fiscale différentes. Ainsi se disait-on, natif ou habitant du Mesnil et l'on ajoutait : paroisse de Cuise. Lorsqu'ici par la suite, nous dirons : Cuise, ce sera donc, selon le cas, dans l'un ou l'autre des deux sens que nous venons de préciser.

Origine de ce nom.

Le nom de *Cuise* tire son origine du vocable celtique « *coat* » : toujours en usage dans la langue bretonne, ce mot signifie forêt. Une étymologie aussi naturelle ici se passerait de toute explication, si elle ne s'était prêtée à une confusion terminologique. En effet, l'actuelle forêt de Compiègne, sans doute parce qu'elle était la partie la plus centrale et la plus dense de l'immense ensemble forestier qui recouvrait alors, depuis les abords de Lutèce, tout le nord de l'ancienne Gaule, ne portait pas d'autre nom que « *coat* », lequel se traduira en latin par « Cotia » : c'était la forêt, la forêt par excellence. Par ailleurs, on sait à la suite des travaux de Prioux [1], que cette forêt s'étendait sans discontinuer sur la rive gauche de l'Aisne depuis Compiègne jusqu'à l'embouchure du rû de Vandy, tandis que la vallée de l'Aisne se trouvait dégagée depuis l'embouchure du rû de Vandy jusqu'à Soissons. On sait aussi l'importance des relations qui existaient, à l'époque mérovingienne, entre Soissons, capitale de nos rois de la première race, et l'actuelle forêt de Compiègne : de telle sorte que, venant de Soissons, c'est à Cuise qu'ils entraient en forêt. Il est logique de penser que c'est à cette situation exceptionnelle que Cuise doit son étymologie.

Existait-il, dès ces temps reculés, un lieu habité portant comme la forêt, le nom latinisé de *Cotia* et qui serait l'ancêtre romain ou mérovingien de notre village? Deux faits le donnent à penser, au moins en ce qui concerne l'époque mérovingienne. C'est d'abord le nom de rue Saint-Eloi donné à la rue principale du village, au lieu et place de celui de chaussée Saint-Eloi, « Calceia Sancti Elegii » qu'elle avait porté en tant que partie de l'ancienne voie romaine de Noyon à Villers-Cotterêts [2], depuis la restauration de celle-ci par Saint-Eloi, évêque de Noyon. Il y a aussi le fait du pont de Cuise qui enjambe le Vandy près de l'actuelle mairie et qu'une tradition mentionnée encore dans un texte du début du XVIII[e] siècle fait remonter à Frédégonde alors reine de Soissons (309).

Quoi qu'il en soit de ces considérations, il nous faudra attendre une charte du début du XII[e] siècle pour trouver pour la première fois notre village désigné sous le nom de « *Quisia* » (1). Et comme, selon cette charte, il possède une église, c'est là une nouvelle preuve de son ancienneté.

C'est bien en effet la première fois que ce nom de « *Quisia* » est employé. Sans doute, par la suite, au cours de ce même XII[e] siècle, d'autres chartres l'utiliseront également, mais cette fois pour désigner la forêt.

1. S. PRIOUX, *Civitas Suessionum*, Paris 1861, opus cité par A. MAURY, *Forêts de la Gaule et de l'ancienne France*, p. 107, Paris 1867.
2. L. GRAVES, *Précis statistique du département de l'Oise*, canton d'Attichy, « Calceia sancti Elegii ».

Qu'est-ce à dire? Sinon que le village de Cuise, soit en raison de son importance, soit à cause de sa position à l'avant-garde de la forêt vis-à-vis de Soissons, capitale mérovingienne, a donné son nom à cette forêt, ce nom qu'elle a conservé jusqu'au XVIII[e] siècle : *forêt de Cuise*. Tel était déjà au XVII[e] siècle l'avis à ce sujet du savant érudit que fût Dom Grenier qui concluait de la façon suivante : « *Le nom de forêt de Cuise vient du village de Cuise* » [1]. Ainsi donc la forêt a changé son ancien nom de « Cotia » pour celui de « Quisia ». Ceci nous autorise à penser que, de la même façon, par une voie parallèle, notre village a dû porter le nom de « Cotia » avant celui de « Quisia », d'où dérive tout naturellement son nom français de « *Cuise* ».

Superficie.

Situé sur la rive gauche de l'Aisne, entre Compiègne et Soissons, à 14 kilomètres de Compiègne et à 24 kilomètres de Soissons, le territoire de Cuise-La Motte possède, au nord, un étroit accès à l'Aisne, large d'environ un kilomètre. Les communes qui l'entourent sont, au nord et à l'est, Couloisy, à l'est et au sud-est, Croutoy, au sud, Saint-Etienne, au sud-ouest, Pierrefonds et Vieux-Moulin, à l'ouest et au nord-ouest, Trosly-Breuil.

Le cadastre [2] attribue à ce territoire une superficie de 1 005 hectares environ, avec la répartition suivante :

Terres	144 ha
Prés	54
Bois	686
Friches et landes	31
Jardins	26
Domaine public (chemins, rues). . .	23,90
Divers	39,80
	1 004,70

Les bois, ainsi que nous l'avons déjà dit, représentent environ les deux tiers de cette superficie. Sur cet ensemble boisé, la forêt domaniale s'inscrit pour un total de 115 hectares environ.

1. Bibl. nat. *Collection Picardie*, vol. 21, fol. 255.
2. Cadastre rénové en 1962 de la commune de Cuise-La Motte.

Coordonnées géographiques.

Les coordonnées géographiques extrêmes du territoire communal sont : au nord, au débouché du rû de Vandy sur l'Aisne [1] :

49°24'25" de latitude nord
3° 0'10" de longitude est

au sud et à l'ouest, à la jonction des territoires de Cuise, de Pierrefonds et de Vieux-Moulin [2] :

49°22'16" de latitude nord
2°58'15" de longitude est

à l'est, au point de rencontre des communes de Cuise, de Couloisy et de Croutoy [3] :

49°23'14" de latitude nord
3° 1'50" de longitude est

Limites.

Cuise-La Motte trouve dans ces limites, à l'instar des grands États, les éléments d'une sorte d'individualité géographique. C'est d'abord, le débouché sur le monde extérieur qui se concrétise ici dans cet accès à l'Aisne, déjà signalé, avec le « port » de La Motte. Par ailleurs, les « frontières naturelles », vues à l'échelon communal, ne manquent pas : rebords de plateaux, lignes de plus grande pente, cours de ruisselets en font ici l'office. Mais il y a place aussi pour quelques limites artificielles : comme cela se passe « à l'échelon le plus élevé », elles furent la source, toutes proportions gardées, de difficultés de voisinage, conflits de juridiction, procès de mitoyenneté, qui sont l'histoire de tant de villages : revendications récentes de Croutoy (RD), à l'occasion d'un remembrement, pour se faire attribuer les terres à blé du plateau que cultivent d'ailleurs ses habitants, réclamations des habitants de Génancourt contre un tracé aberrant qui attribue une partie de ce hameau à Saint-Etienne et l'autre à Cuise-La Motte (RD), et même à l'époque révolutionnaire, une violente opposition entre Cuise-La Motte et Breuil, motivée par le caractère imprécis de leurs limites respectives (373). Tout cela, on s'en doute, ne fut pas bien grave. Nous le mentionnons seulement pour sou-

1. Cf. carte hors-texte, lettre A.
2. Cf. carte hors-texte, lettre B.
3. Cf. carte hors-texte, lettre C.

ligner une fois de plus que rien ne vaut une bonne limite naturelle pour mettre chacun chez soi, sans discussion.

Au surplus, les limites du territoire communal sont, nous l'avons dit, celles de l'ancienne paroisse de Cuise. Ainsi le voit-on notamment à l'occasion de ce différend entre Cuise-La Motte et Breuil que nous venons d'évoquer. Chargée de le trancher, l'Administration centrale du département de l'Oise, dans sa séance du 25 Floréal an V (374), se range derrière une convention notariée en date du 20 février 1722, passée entre les curés de Cuise et de Breuil, relativement aux limites de leurs juridictions respectives, et lui donne force de loi.

Le rû de Vandy.

Le rû de Vandy est la raison d'être de Cuise-La Motte. Comme nous le verrons, il en a été longtemps l'artère vitale. Sa vallée est étroite, d'une largeur moyenne de 600 mètres, réduite même à 350 mètres par un étranglement à hauteur du pont Chevalier. Par contre, une légère échancrure entre le plateau des Usages et celui des bois de Cuise, échancrure que malgré son exiguïté, les anciens documents ne craignent pas d'appeler « la plaine de Cuise » a permis à la vallée d'atteindre sur ce point une largeur de un kilomètre. Les plateaux qui l'encadrent la dominent de 80 mètres environ, de façon sensiblement égale.

Le rû de Vandy aborde le territoire communal au hameau de Génancourt. Il le traverse selon une orientation sensiblement sud-nord jusqu'à son débouché sur l'Aisne au hameau de La Motte. Entre ces deux points extrêmes, la distance est de 3,700 km environ et la dénivellation de 13 mètres. Chemin faisant, le rû de Vandy reçoit, à gauche, à hauteur de Génancourt, le rû de Bellefontaine, qui descend du mont Berny, puis, au niveau de Cuise, le rû de Cuise, qui prend sa source en contre-bas du plateau des Usages, et enfin, sur sa droite, à La Motte, le rû de la Gibonderie, petit ruisselet qui descend le versant du Crocq. Une dérivation, limitrophe de la commune de Trosly-Breuil, établie au XVII[e] siècle, dite « rû de flottage » assurait autrefois l'accès direct à l'Aisne des bois en provenance de la forêt de Retz.

Large de 4 mètres environ, le rû de Vandy a un débit moyen de 0,350 m^3 par seconde susceptible de s'élever à 4 mètres cubes par seconde en période de grandes eaux [1]. Il roule une eau limoneuse à la moindre pluie en raison de la légèreté des terres qu'il traverse. Son appellation actuelle reste un problème non résolu : cependant elle est relativement récente.

1. Renseignements fournis par le Génie Rural.

On l'a notée pour la première fois en 1583 (247). Pour les gens de Cuise autrefois, c'était tout simplement « le Rû ». Le curé de Cuise, Louis Vuallet, le nomme « le Rû de Retheuil », le 17 septembre 1731. Et pour Carlier, en 1764, dans son Histoire du duché de Valois, il est « le Rû de Timet » qui est un hameau de Retheuil [1].

Climat.

Les données climatiques qui concernent Cuise-La Motte sont voisines de celles de la région parisienne. Le froid y est plus sévère en hiver, inférieur de 3° en moyenne à celui de la banlieue de Paris. Il se manifeste en général vers la mi-décembre avec des intermittences jusqu'à la mi-février. Les gelées tardives y sont un fait courant. La proximité de la forêt tempère la chaleur l'été, mais accuse l'humidité de l'atmosphère.

Géologie.

Géologiquement, le territoire communal fait partie du bassin parisien. Il y jouit même d'une certaine notoriété pour avoir donné son nom à l'un des étages géologiques de ce bassin, le « *Cuisien* », caractérisé par la présence de fossiles aussi rares que variés. On y trouve en particulier ces minuscules fossiles, affectant la forme d'une petite pièce de monnaie, dont la dimension rappelle celle de l'ancien « nummus » romain et que, pour cette raison, on appelle « *nummulithes Cuisiae* ».

Cette petite notoriété géologique ne correspond malheureusement à rien de bien valable du point de vue agronomique pour Cuise-La Motte. Les terres qui s'y différencient par l'affleurement de trois étages géologiques sédimentaires sont généralement assez pauvres.

A l'étage inférieur, de nature argileuse ou argilo-sableuse — le Sparnacien — correspondent les sols plus ou moins marécageux, proches du cours de l'Aisne. Cette couche imperméable donne le niveau d'eau de tous les anciens puits du village.

Au-dessus de cette assise, vient le Cuisien (on dit aussi l'Yprésien), étage essentiellement sableux. Il recouvre le précédent dans toute la vallée du Vandy, depuis Génancourt jusqu'au pont Chevalier. Il constitue la plus grande partie du sol des pentes. C'est un sol aride, transformé heureusement dans la vallée par l'apport d'alluvions quaternaires. La partie supérieure de cet étage présente une assise argileuse, dite « argile

1. CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, tome III, page 454.

de Laon », caractéristique de la vallée du Vandy. Son rôle est important : les petits affluents du Vandy y prennent leur source. Elle explique l'implantation de plusieurs écarts ou hameaux de notre village.

L'affleurement supérieur est celui du Lutécien ou plutôt de l'assise inférieure de cet étage sédimentaire. Elle est constituée par un calcaire grossier, la « pierre à nummulines » des savants, vulgairement appelée ici « pierre à liards ». Affectant une forme tabulaire, certains échantillons de cette pierre prennent parfois des dimensions importantes. L'un d'eux explique la grotte dite des « Ramoneurs », située en forêt de Compiègne, au lieu-dit « la Gorge de Han », dont il constitue le toit. Cette grotte dans laquelle on pénètre par un étroit orifice à ras du sol n'excède guère quelques mètres : on s'y tient à peine debout. Elle a dû servir de refuge autrefois : des pièces du Moyen Age y auraient été trouvées. D'où le nom qui lui a été donné aussi de « Trou à l'argent ». La pierre à nummulines représente une assise de 15 mètres d'épaisseur sur le plateau du Crocq. De gros blocs de cette pierre détachés par l'érosion de la crête des plateaux se trouvent de place en place sur les pentes. C'est de cette façon toute naturelle qu'une roche haute de 4 mètres environ, située au-dessous du hameau de la Montagne, s'est trouvée être en position dressée : elle n'a rien à voir avec un menhir, comme on l'a cru longtemps. La pierre à nummulines constitue enfin le substratum sur lequel se sont développés les bois des plateaux du Crocq et des Usages et les bois de Cuise. Un riche limon superficiel qui lui est superposé a permis les bonnes terres à blé du plateau vers Croutoy [1].

Les données du destin de Cuise-La Motte.

Tels sont les divers éléments qui ont modelé le visage de Cuise-La Motte. Ils nous remettent en mémoire de vieux documents où il est question d'un lieu-dit « la Fée », sis au hameau de La Motte. Peut-être ce lieu-dit se réfère-t-il à une très vieille légende? Nous supposerons ici qu'il s'agit de quelque fée tutélaire comme l'imagination populaire s'est longtemps complue à en placer auprès de chaque berceau. Celle-ci, en arrêtant l'homme à l'embouchure du Vandy, aurait présidé à la naissance de Cuise. Elle lui aurait donné en partage la beauté, mais l'aurait pauvrement doté au point de vue agricole. De ce fait, notre village s'est

1. L. GRAVES, *Essai sur la topographie géognostique du département de l'Oise*, Beauvais 1847.
PAUL LEMOINE, *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle*, l'Ile de France, fascicule I, Paris 1939.
ALBERT F. DE LAPPARENT, *Excursions géologiques dans le bassin de Paris*, Paris 1939.

très vite orienté vers son « Rû ». Là se trouvait l'énergie qui, longtemps, a fait tourner ses moulins : la vocation de Cuise était industrielle. Et si, à ce point de vue, le rû de Vandy a dû être abandonné, comme n'étant plus à l'échelle de notre époque, nous verrons qu'il a été fort opportunément relayé dans sa fonction, par son débouché sur la rivière, sur l'Aisne qui est en passe de devenir une des grandes rues industrielles de notre Pays.

Hameaux et rues.

Cuise-La Motte se subdivise en plusieurs hameaux et écarts. Le rû de Vandy, d'une part, l'ancienne chaussée Saint-Eloi [1], d'autre part — c'est notre actuelle rue Saint-Eloi —, ont déterminé l'implantation des principaux de ces hameaux.

Génancourt. Le hameau de Génancourt qui accueille le rû de Vandy à son entrée sur le territoire communal illustre bien cette double attraction puisque l'ancienne chaussée rejoint ici le rû. Ce hameau semble s'être constitué autour d'un moulin, connu de temps immémorial, encore existant, mais hors d'usage. Son nom évoque par sa désinence une origine franque. Peut-être représentait-il la part qui, selon la coutume, était dévolue au vainqueur franc, dans toute cité gallo-romaine? Une partie seulement de Génancourt, nous l'avons dit, relève de Cuise-La Motte; l'autre est attribuée à la commune de Saint-Etienne. Notre village dénombre 22 habitants dans sa part de Génancourt [2].

Le Mesnil. Vient ensuite, sur la rive gauche du rû, à petite distance de celui-ci sur les premières pentes, le hameau du Mesnil, très groupé autour d'une rue longue et sinueuse, la rue du Mesnil, qui se termine après un coude à angle droit au pont du Mesnil. L'étymologie latine du nom est commune et signifie « maison ». Des chartes signalent l'existence de ce hameau dès le XIII[e] siècle. Il compte 64 habitants [2].

La Parisis. Le petit hameau de la Parisis auquel on aboutit ensuite de l'autre côté du rû, après avoir franchi le pont du Mesnil, est légèrement en surélévation par rapport à la vallée. Il est en bordure de l'ancienne chaussée Saint-Eloi. Au milieu du siècle dernier, son importance s'est accrue du fait de la construction de la Nationale 335 qui, partant de ce hameau et laissant sur sa gauche l'ancienne chaussée Saint-Eloi [3], a permis de joindre directement Pierrefonds. Il y a 37 habitants à la Parisis [2].

1. L. GRAVES, *Précis statistique du département de l'Oise*, canton d'Attichy, « Calceia sancti Elegii ».
2. Dénombrement de 1968, Cf. p. 353.
3. Chemin de Cuise à Génancourt, CVO n° 3.

Le bourg de Cuise. A 150 mètres environ au nord de ce hameau, de part et d'autre de la rue Saint-Eloi, commence l'agglomération principale que nous désignons sous le nom de bourg de Cuise. La plus grande largeur de la vallée à ce niveau explique sa situation.

Le pont de Cuise, jadis dénommé pont du Val en marque le centre. Point d'aboutissement des routes et chemins qui, de Pierrefonds, de Compiègne et de Breuil conduisaient par Cuise à la chaussée Saint-Eloi, c'était vraiment alors, et de toute ancienneté, le cœur du village : bien que déchu de son ancienne importance, il le demeure encore. Le pont de Cuise jouxte le point de croisement des deux rues principales du bourg, la rue Saint-Eloi et la rue du Russon [1].

Orientée vers la colline des Usages, cette dernière rue franchit d'abord le Vandy sur le pont de Cuise. Elle est ensuite le tronc commun sur lequel se greffent successivement 1° à gauche, la ruelle Cartier, — c'est le nom d'une très vieille famille de Cuise —, 2° à droite, la rue Domaine [2], nom récent qui a supplanté depuis le début du XVIII[e] siècle son nom ancien (RP) de rue des Voyaux. On la désignait aussi dans ses parties non habitées sous le nom de chemin de Cuise à Breuil.

La petite place de la Croisette [3], termine vers l'ouest la rue du Russon. Assez peu fréquentée de nos jours, elle centralisait jadis une partie notable du trafic communal en direction de Pierrefonds et de Compiègne, comme aussi vers les Usages de Cuise. Cette place est en effet un carrefour : d'où son nom. Trois rues, de très vieilles rues qui méritent attention s'y donnent rendez-vous : la rue des Bois [4], la rue des Boulland [5], et la rue des Vaches [6], devenue depuis peu la rue des Cascades.

Sur la gauche, la première de ces rues, la rue des Bois, relie par la ruelle Bureau [7] la place de la Croisette avec le hameau du Mesnil, d'une part, et avec les Usages de Cuise, d'autre part, Cette rue traversait autrefois *Rolival*, petit hameau proche du Mesnil, depuis longtemps disparu. Elle en a longtemps porté le nom.

Longue de 200 mètres environ, la rue des Boulland est en quelque sorte dans le prolongement de la rue du Russon. Elle se continue par la rue de la cavée Dieu [8]. Celle-ci s'élève jusqu'au hameau de la Montagne qu'elle traverse et se poursuit ensuite au-delà de ce hameau jusqu'au chemin de Pierrefonds. On l'appelait autrefois « rue de Pierrefonds ». C'était en effet, avant la construction de la Nationale 335 dont il a déjà été fait mention, le chemin normal pour se rendre à Pierrefonds.

1. Cf. carte hors-texte, Lettre E.
2. Indiqué en F sur carte hors-texte; 3. Indiqué en G sur carte hors-texte. 4. Indiqué en H sur carte hors-texte. 5. Indiqué en I sur carte hors-texte. 6. Indiqué en J sur carte hors-texte. 7. Indiqué en K sur carte hors-texte. 8. Indiqué en L sur carte hors-texte.

La dernière des trois rues qui aboutissent à la place de la Croisette bifurque sur la droite : c'est l'ancienne rue des Vaches, ainsi nommée parce que les troupeaux l'empruntaient autrefois pour se rendre vers la partie des Usages proche des bois de Cuise. Assez peuplée, cette rue donne au bourg de Cuise sa plus grande dimension dans le sens transversal à la vallée. Les documents anciens la dénomment « rue de Compiègne ». Cette rue est de nos jours une impasse. Mais il est aisé, au moyen d'une carte aérienne, de percevoir dans son prolongement, un ancien tracé allant rejoindre dans les bois de Cuise le chemin forestier qui porte encore sur le cadastre de 1836 le nom de chemin de Compiègne. Cet itinéraire qui passe par Trosly, valable pour des piétons ou des animaux de selle, était le plus court entre Cuise et Compiègne [1].

Le bourg de Cuise compte 408 habitants [2].

La Montagne. Situé au milieu des bois, dans le prolongement de la rue du Russon, le hameau de la Montagne offrait autrefois le double intérêt de se trouver sur le chemin vers Pierrefonds et à proximité des terrains de parcours des Usages, en telle situation que son approvisionnement en eau était assuré par la couche aquifère d'argile de Laon. Il y avait encore 25 habitants à la Montagne en 1968 [2].

La rue Domaine. Le hameau de la rue Domaine est situé de part et d'autre de la rue de même nom déjà mentionnée. Un moulin dont la construction remonte au début du XVI[e] siècle (207) semble être à l'origine de ce hameau qui compte 69 habitants [2].

Le pont Chevalier. Situé à 500 mètres environ en aval, le hameau du pont Chevalier s'est constitué, lui aussi, autour d'un moulin. Ce moulin que deux chartes des années 1284 et 1292 nomment « moulin Chevalier » et situent près du lieu-dit « Fertin » qui n'a pas changé d'appellation, était déjà très ancien. C'était un moulin banal. Des seigneurs qui, généralement, avaient en commun de posséder le titre de chevalier le possédaient à l'origine. De telle sorte que l'usage s'était établi de désigner le moulin par leur titre. Du moulin l'appellation s'est transmise au pont voisin sur lequel passe le chemin de La Motte à Breuil, comme le pont à son tour a transmis son nom au hameau qui l'entoure. La position de ce pont avait un caractère presque stratégique, non seulement parce qu'il était situé au point le plus étroit de la vallée du rû de Vandy, mais aussi parce que l'on était assez souvent obligé de l'emprunter en raison des débordements de l'Aisne qui rendaient impraticable la route de Compiègne à Soissons. Ces débordements en effet étaient assez fréquents,

1. Cf. Appendice II, page 368.
2. Dénombrement de 1968, Cf. tableau page 353.

favorisés qu'ils étaient par la présence en face de La Motte d'ilôts et d'atterrissements que l'on laissait prospérer sans y porter remède (286).

L'emplacement du moulin Chevalier est occupé de nos jours par une usine d'optique qui compte dans ses dépendances une petite cité ouvrière. Le hameau y a trouvé une importance accrue : on y dénombre 132 habitants [1].

Le bourg de La Motte. Et nous arrivons ainsi, suivant toujours le fil de l'eau, à 900 mètres de là environ, au bourg de La Motte. L'importance prise par ce hameau lui a valu, dès le XVIII[e] siècle, d'accoler son nom à celui du bourg de Cuise qu'il dépasse depuis peu par sa population. C'est par le nombre et la variété des voies de communication dont il est le point de rencontre que s'explique l'expansion de ce hameau, qui dispose d'une magnifique voie navigable, l'Aisne, d'une voie ferrée, le chemin de fer de Compiègne à Soissons et de deux grands axes routiers : un axe nord-sud, qui est la Nationale 335 de Crépy à Blérancourt, un axe est-ouest, qui est la Nationale 31 de Reims à Rouen. Le premier de ces axes routiers n'a développé toute son importance que depuis la construction, au milieu du siècle dernier, du pont de Berneuil. Il fallait jusque là pour franchir l'Aisne prendre le bac entre le port de La Motte et Berneuil. Le second par contre remonte aux temps les plus anciens. Son tracé a été dicté par la géographie comme le plus commode en raison des escarpements qui bordent l'Aisne sur la rive opposée. L'Aisne a connu de tous temps un important trafic grâce à sa bonne navigabilité. Il s'est accru considérablement à une époque récente à la suite de l'implantation de grandes usines sur ses bords. Parmi elles, l'usine de produits chimiques Bozel-Nobel, construite à Trosly-Breuil, a amené un gros afflux de population dont a bénéficié le bourg de La Motte.

La Motte : ce nom, dérivé du bas latin, désignait une butée de terre sur laquelle était bâti un château-fort [2]. Cette butée était assez souvent entourée de marais : ce qui est le cas ici. Le marais de La Motte et le lieu-dit « les longues Rayes » qui évoque un passage guéable en portent le témoignage. Dans ce cas, peut-être faudrait-il voir dans le lieu-dit « Fertin » l'emplacement de l'ancienne Ferté [3] ? On trouve *la mote* dès 1308 [2]. Mais La Motte a un ancêtre complètement oublié aujourd'hui : *Couvecloy*, cité dès 1228 (32).

Comme les autres hameaux, La Motte a, bien entendu, son moulin dont on a fait une féculerie.

Sa population est de 707 habitants [4].

1. Dénombrement de 1968, Cf. tableau page 353.
2. EMILE LAMBERT, *Toponymie du département de l'Oise*, page 202.
3. Le « petit Fertin », lieu-dit cité dès le 7 juin 1284 (49).
4. Dénombrement de 1968 : cf. p. 353.

Pour être complet, nous terminerons cette énumération des hameaux de Cuise-La Motte par la mention des quelques écarts que voici : La *Chesnoye* ou la Maison Bleue, isolée en plein bois sur les confins du territoire communal, au sud-est du plateau des Usages, face au mont Berny.

Non loin de là, *Neuffontaines*, situé dans une gorge de la montagne de Saint-Etienne. Cette retraite servait autrefois d'asile à un ermitage érigé en prieuré. Le nom de ce lieu lui vient de 9 sources qui se trouvaient aux environs et qui s'expliquent par la présence à ce niveau de la couche d'argile de Laon, déjà signalée [1]. Ce lieu est inhabité aujourd'hui.

Il en est de même pour l'écart de la gorge du Han, encore cité par Graves, et qui se trouvait sur le revers de la colline des Usages, face aux étangs de Saint-Pierre.

Les lieux-dits.

Avec les lieux-dits, qui servent de cadre à la division parcellaire, nous entrons, pour ainsi dire, dans l'intimité topographique de notre village. Le tableau qui figure ci-après donne la liste complète des lieux-dits actuels et, en regard, celle de tous les lieux-dits anciens que nous avons pu retrouver, en utilisant les subdivisions en sections du cadastre rénové de 1962. Pour la commodité de la recherche, ces subdivisions y ont été groupées, selon les trois grandes divisions géographiques du territoire de Cuise-La Motte.

1° La colline des Usages et des Bois de Cuise.

2° La colline du Crocq.

3° Les vallées de l'Aisne et du rû de Vandy.

Dans chaque section, les lieux-dits sont mentionnés en allant du nord au sud et, de l'est à l'ouest sur la rive gauche du Vandy, de l'ouest à l'est sur la rive droite.

La lecture de ce tableau montre que les lieux-dits étaient plus nombreux autrefois qu'aujourd'hui. Parmi les lieux-dits anciens, ceux dont le nom a été conservé [2], ne sont pas cependant superposables pour autant à leurs homonymes actuels. Certains étaient bien plus étendus : c'est ce que l'on constate par exemple sur la colline des Usages pour le lieu-dit « les Usages » et sur les pentes de cette colline pour les lieux-dits « les larris Notre-Dame » et « les larris de Châtres ». Le plus souvent, c'est le contraire qui se produit : le lieu-dit actuel comprend plusieurs autres lieux-dits en plus de son homonyme ancien. C'est le cas notam-

1. Cf. p. 10.
2. Ces noms figurent en italiques dans le tableau des lieux-dits.

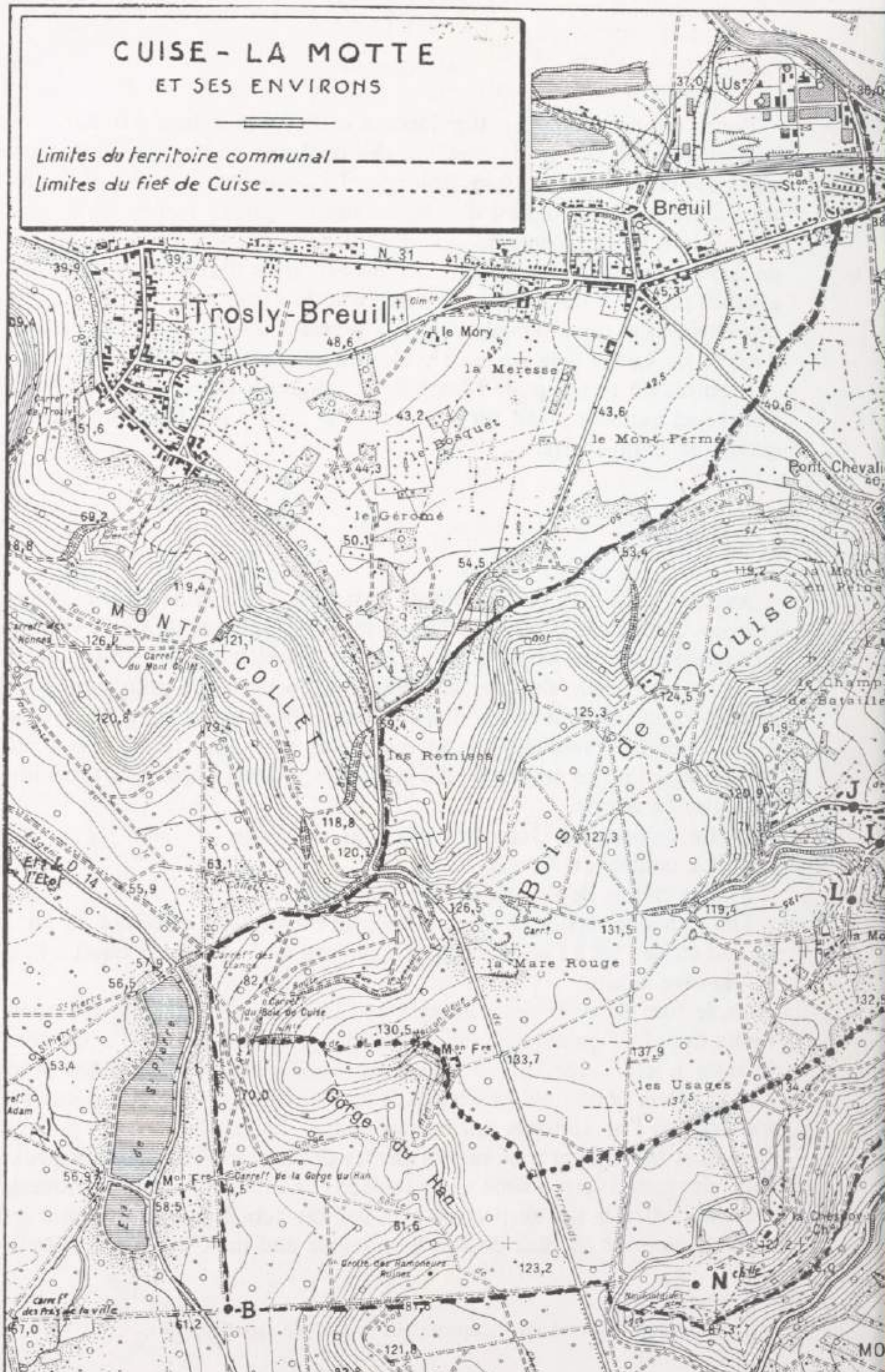
CUISE - LA MOTTE
ET SES ENVIRONS
Limites du territoire communal
limites du fief de Cuise
Trosly-Breuil
Breuil
N. 31
le Mory
la Meresse
le Bosquet
le Mont Fermé
Pont Chevalier
le Gérome
MONT COLLET
Bois de Cuise
les Remises
la Mare Rouge
Gorge du Han
les Usages
le Champ de Bataille
Carref du Mont Collet
Carref du Bois de Cuise
Carref de la Gorge du Han
Grotte des Ramoneurs
J
L
N
B
MO

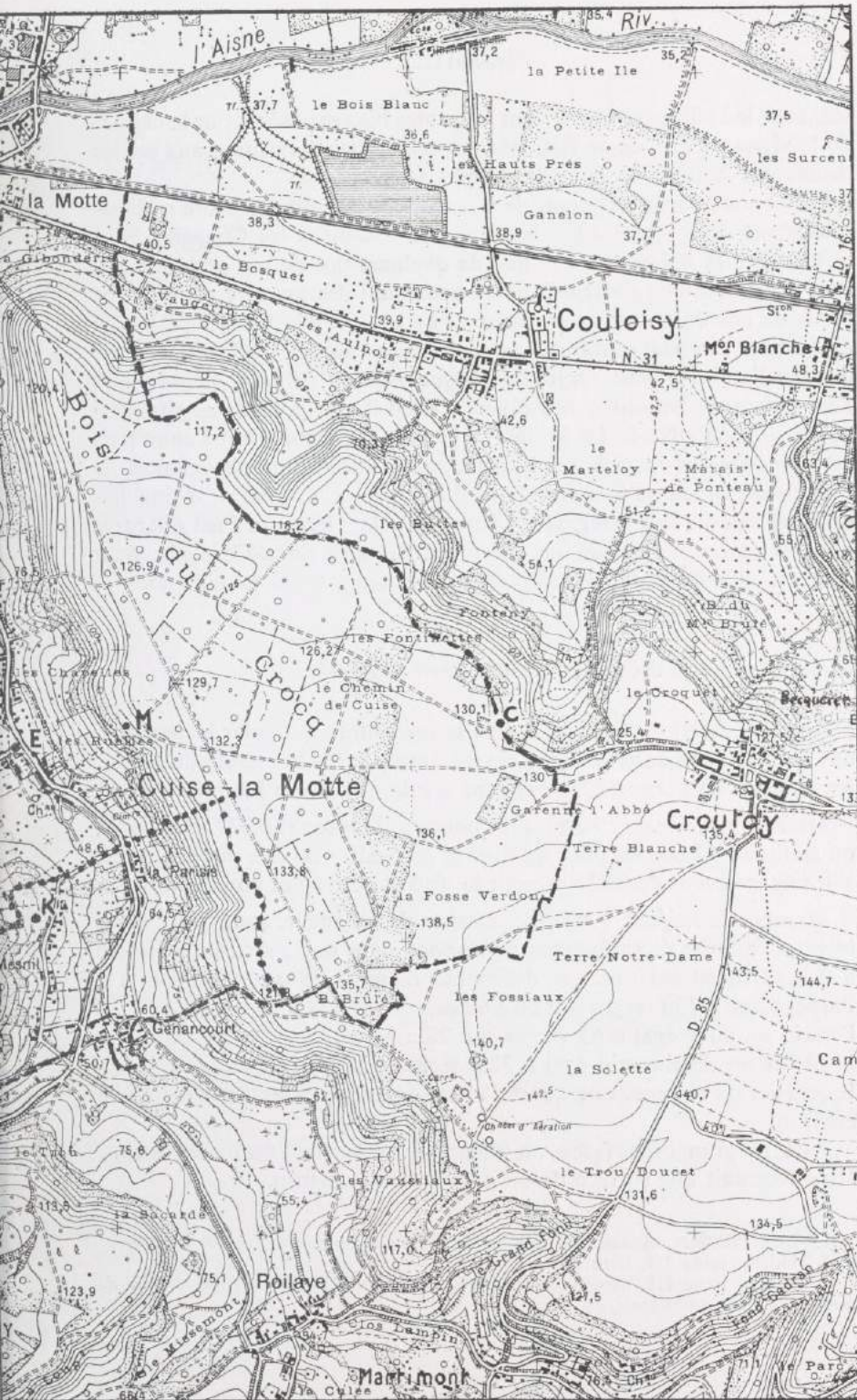
l'Aisne
la Petite Ile
le Bois Blanc
les Hauts Prés
les Surcens
la Motte
Ganelon
le Bosquet
Couloisy
N. 31
Mon Blanche
le Marteloy
Marais de Ponteau
les Buttes
les Fontenettes
le Chemin de Cuise
le Croquet
Becquerel
Cuise-la-Motte
Garenne l'Abbé
Crouroy
Terre Blanche
la Fosse Verdon
Terre Notre-Dame
les Fossiaux
la Solette
le Trou Doucet
les Vaussiaux
Genancourt
Roilaye
Marimont
D 85

ment sur la colline du Crocq dont les pentes bien exposées pour la culture de la vigne étaient, de ce fait, très morcelées, par opposition aux pentes demeurées boisées de la colline des Usages.

Une bonne partie des noms de ces anciens lieux-dits demeure malheureusement sans signification certaine. Le lieu-dit « les Chapelles » se réfère-t-il à la présence en ce lieu de quelques-uns de ces oratoires que l'on avait coutume de construire à proximité des grandes routes pour servir de lieu de prières et de refuge [1]? Le lieu-dit « la Fée » ou « la Fée de Jaulzy » pourrait se rattacher de même à quelque légende miraculeuse comme l'on en voyait surgir au Moyen Age en période d'épidémie [2]. Sans doute, le lieu-dit « Malefosse » tire-t-il son nom de sa situation au-dessous du gibet de La Motte. Le lieu-dit « Folemprise » d'autre part est certainement inspiré par le personnage allégorique des romans de chevalerie. Quant au lieu-dit « le Pied d'Argent », il apparaît si singulier qu'il ne saurait se référer, selon nous, qu'à la Vierge au Pied d'Argent dont la statue, conservée au trésor de l'abbaye Saint-Corneille, était autrefois l'objet d'une grande vénération dans toute la région [3].

Mesures en usage à Cuise-La Motte avant la Révolution.

Sauf spécification contraire qui ne se rencontrait que pour le mesurage des bois et forêts dont la superficie était évaluée « à la mesure du Roy », les mesures en usage à Cuise étaient « à la mesure de Pierrefonds ».

Mesures de longueur. Partant du pouce qui mesurait 0,027 m environ, on comptait 12 pouces pour un pied et 20 pieds 4 pouces pour la verge, soit une longueur de 0,324 m pour le pied et de 6,60 m pour la verge.

Mesures de surface. La verge, mesure de longueur, avait pour carré la verge, mesure de surface qui correspond dans notre système métrique à 0 a 43 ca 60 environ. Les différentes mesures de surface étaient :
l'arpent égal à 130 verges soit 56 a 68 ca,
l'essein ou mine égal à 65 verges soit 28 a 34 ca,
le pichet ou demi-essein égal à 32,5 verges soit 14 a 17 ca,
le quartier ou pongneux ou quart d'essein égal à 16,25 verges, soit 7 a 8 ca environ.

Pour les grandes surfaces, on utilisait aussi le muy, égal à 24 esseins. Il représentait une surface de 6 ha 80 a 16 ca environ.

1. Abbé Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons*, tome III, livre 7, p. 400.
2. Ibidem, tome III, livre 3, p. 294.
3. Ibidem, tome III, livre 5, p. 180. D'après le *Pouillé manuscrit du diocèse de Soissons*, Bibl. municipale de Soissons.

SECTIONS	LIEUX-DITS ACTUELS	LIEUX-DITS ANCIENS
	COLLINE DES USAGES ET DES BOIS DE CUISE	
B	Le bord des bois 3 ha 50	Les larris Notre-Dame 24 ha 50
	Les Remises 27 ha 50	
	Les bois de Cuise 96 ha 80	Bois des Plains 87 ha.
	Le chemin de Breuil 4 ha 60, l'Aventure 2 ha 90, Au-dessus de la Fontaine Mignonne 1 ha 80,	Larris de Châtres 87 ha.
	Le Mont Fermé 8 ha 30, Le Monte en Peine 10 ha 50, Le bois de la Pierre Tourny 9 ha 50, Le bois du Mont-Jean 8 ha 80, La Butte 2 ha 90, *Le bois Faucille* 0 ha 60	*Le bois Faucille*
	Le champ de Bataille	Les Ventes
	Les rouges terres, La Grenouillère	La rue des Voyaux
E	La Mare Rouge 14 ha 50, Le haut des Fontaines 12 ha, *Les Usages* 22 ha.	*Les Usages*
		Les Usages
	Le Beufroy (ouest) 5 ha 50, Vers la Chesnoye 25 ha. Le fond de la Queue 31 ha.	Le Deffoy
		Le Deffoy
		Le Deffoy
A	*La gorge du Han* 136 ha 48	*La gorge du Han*, *Les usages*,
	La Chesnoye 53 ha 27	Le bois Russeau, *La Chesnoye*
	COLLINE DU CROCQ (PLATEAU ET PENTES)	
C	Le Crocq (nord)	Les Usages du Crocq, Au-dessous de la justice de La Motte, Folemprise, Au-dessus de la Croix Coffignan
D1	Le Crocq	Le Mont, La carrière Roussel
	Les Fontinettes	Fontenille
	Le chemin de Cuise	Chemin de Cuise à Croutoy
D2	Le Crocq (ouest)	Le bois Gallois, Larris Philippot Larris Engrand, Sous le Mont de Cuise, Le Ban
	Le Val, Au dessus des Ruelles, Les Ruelles	La tuilerie Jean Despagne, Valenglier, Larris Le Jay
D3	Les fonds du Crocq, *Le Cleu*, *Au-dessus de l'église*, Au dessus de la Parisis	Les fonds, *Le Cleu*, *Au dessus de l'église*
	La Tourette	Fief d'Armaneur, *La Tourette*
	La rue Adron	*La rue Adron*, Les Morlières
	Les Jardaines	*Les Chardaines*, Masselot
		La Dame Blanche
	Le montant d'Attichy	Masselot, Le mont Cornet
	Le champ de Cuise	*Le champ de Cuise*
ZA	Les Fontinettes, le Chemin de Cuise, Le Chemin de Génancourt, La garenne l'Abbé, La fosse Verdon	Fontenille, Chemin de Cuise à Croutoy

SECTIONS	LIEUX-DITS ACTUELS	LIEUX-DITS ANCIENS
	VALLÉES DE L'AISNE ET DU RÛ DE VANDY	
AB	La chapelle de La Motte	Le fossé Pelletin ou Bultin, La Fée, Couvecloy, Proche la Maladrerie
	Le Port	*Le Port*, Le Bac
	La fosse Marchand	*La fosse Martin Marchand*
	La Gibonderie	*La Gibonderie*, Au dessus de la chapelle de La Motte
	La Motte	Les faux Ventaulx, Les aulnes Dasnon
AC	*Au dessus de la Gibonderie*	*Au dessus de la Gibonderie*,
	Le taillis Barbet	Malefosse
	La Vanne de La Motte	
	La Croix Coffignan	*La Croix Coffignan*, Au dessus du pont Chevalier
	Le pont Chevalier, Sous la Vanne de La Motte (rive gauche du Vandy).	
B	La Vanne de La Motte (ouest)	
	Le petit Fertin, Les longues Rayes	*Le petit Fertin, Les longues Roies*, Le grand Pré, Le champ Lescuyer
AD	*Le Pied d'Argent*	*Le Pied d'Argent*
	Au dessus de la Maison Blanche	Les grandes Vignes
	La Maison Blanche, La Fontaine Mignonne	
AE	*Les Chapelles*, La rue Domaine Les Voyeux	*Les Chapelles*, La Rintoire, La Fontaine aux Regnards, La rue des Voyeux, Le pont Laurens
	Le Village (nord)	Le puits de la Ville, le puits du Tratte, la rue du Tratte
AH	Le Village (ouest)	*Le chemin de Compiègne*, La Croisette, La rue de Pierrefonds
	Le jeu d'Arc, *Le chemin de Compiègne*, Les prés des Voyeux	Le pied des Bruyères
AI	Le Village	Chefdeville
	La porte des Champs, Le Mesnil Nord, Sous le Presbytère, L'église Le Presbytère	*La porte des Champs*
AK	*La Parisis*, Les prés de la Parisis	*La Parisis*, Le pré Houchard
	Génancourt	La rue du Bus, Les oulches, La rue Fourcheue
	Le Mesnil, *La Passée*	*La Passée*
	Le Pont Siot	Les saulons
AM	Le fond des Epinettes, Les Epinettes, La rue des Bois ou l'Oriva, La Montagne, Le Beufroy	Lespinette Rolival Le Deffoy
AL	Le bois du Mesnil, Le haut du Mesnil, Le marais de Génancourt	Sous le mont du Mesnil, Au-dessus de la rue du Mesnil, Proche la rue Diu, Les saulons, Le clos des Essarts

Pour les forêts, on se servait de l'arpent « à la mesure du Roy », calculé sur la base de « cent verges pour l'arpent et XXII piés pour la verge, au piet de Chastelet, à la verge du Roy et à larpent » (144).

La verge dans ce système équivalait à 0 a 51 ca et l'arpent à 51 ares.

Mesures de volume. Pour le blé et pour l'avoine, on distinguait ici :
le muid = 4 setiers,
le setier = 3 mines,
la mine = 2 mancaux = 2 pichets,
le mancaut = 2 quartiers = 2 boisseaux [1],

Tout en portant les mêmes noms, ces mesures étaient, d'après Graves, différentes selon qu'il s'agissait de blé ou d'avoine.

2° Pour tous les liquides, on utilisait les mêmes mesures :
le pot = 2 pintes = 1 litre, 54 environ,
la pinte = 2 chopines,
la chopine = 2 demi-setiers [2].

Pour les grandes capacités, pour le vin par exemple, on se servait du muid égal à 232 pintes, soit 2 hl 16 l 07.

1. CARLIER, *Histoire du duché de Valois*, tome III, p. 406 et Pièces Justificatives, tome III, p. 209.
2. Ibidem, tome III, Pièces Justificatives, p. 205.

CHAPITRE II

LES ORIGINES

Période préhistorique.

A quelle époque remonte la présence de l'homme à Cuise-La Motte? Telle est la question à laquelle, pour satisfaire l'attente du lecteur, nous devons tout d'abord essayer de répondre. La géographie ne manque pas de vues sur un tel sujet : nous la laisserons donc parler en premier lieu. Or, elle nous a présenté ce village comme un pays de transition à dominante forestière et aussi comme un pays de transit déterminé par la rencontre de deux vallées, la vallée du rû de Vandy et la vallée de l'Aisne. Traduisant en termes utilitaires et économiques, nous dirons : pays de chasse, pays de pêche. Mais ce pays, en raison des hauteurs qui encadrent sa vallée et dominent celle de l'Aisne, se trouve être aussi de ce fait particulièrement propice à la défense comme à l'attaque. Il ressort de ces avantages qui répondent à ces deux exigences majeures de l'homme primitif que sont le souci de sa subsistance et celui de sa sécurité, une vocation privilégiée à l'habitat humain. Sans rien outrer, nous pouvons évoquer ici ces temps reculés où l'homme, dans sa marche ancestrale vers l'ouest, suivait la vallée de l'Aisne, cette voie de pénétration toute tracée vers les espaces inconnus. Quel merveilleux chemin! Car c'est vraiment pour lui, selon la belle expression de Jullian, le « chemin qui marche », que cette rivière paisible et poissonneuse dont il descend le cours sur de petites embarcations. La chasse aussi le sollicite, à partir de ces rives où bois et marécages alternent ou s'entremêlent sans fin. Tout cela qui, de façon si favorable, se trouve réuni au confluent du rû de Vandy et de l'Aisne dut y retenir l'homme par préférence, n'en doutons pas, et il s'y est fixé.

Mais pourquoi nous attarder davantage à ces anticipations quand l'archéologie leur apporte en fait la plus éclatante des justifications. Tous les habitants de Cuise-La Motte et nombre d'archéologues réputés ont entendu parler ou ont vu le « Parc aux Loups », malheureusement détruit à une époque récente, situé sur le plateau du Crocq, en un lieu qui, remarquons-le en passant, pouvait constituer un excellent poste

de guet sur la vallée de l'Aisne. Paul de Mortillet nous le décrit en ces termes : « un cromlech ou mieux une enceinte de la forme d'un parallèlogramme, de 32 mètres de long sur 28 mètres de large, limité par un double rang de pierres brutes. Ces blocs de calcaire sont disjoints, mais assez rapprochés pour que l'ensemble présente l'aspect d'une muraille. La double enceinte a environ 2 mètres de large et 1,50 m de haut » [1]. De son côté, Emmanuel Woillez qui, lui aussi, a vu le Parc aux Loups, y voit sans contestation possible un ouvrage de la main de l'homme [2]. Enceinte druidique, a-t-on dit : nous laissons aux archéologues la responsabilité de cette affirmation. Ce qui est certain, c'est que l'on se trouve ici en présence d'un site préhistorique. Des fouilles entreprises au cours du siècle dernier ne laissent d'ailleurs aucun doute à ce sujet. Elles ont permis de découvrir, soit dans l'enceinte du Parc aux Loups, soit dans son voisinage immédiat, un certain nombre d'objets conservés au musée de la ville de Soissons, et notamment, « deux haches remarquables, des grattoirs, des couteaux et des pointes de flèches en silex », décrits et dessinés par Emmanuel Woillez [3]. Clouet, d'autre part, fait état de la découverte en ces mêmes lieux d'une « céphalite, représentation grossière d'un buste en calcaire dur dont le masque manquait » [4] et qui, selon lui, figurerait, de façon informe, une idole : malheureusement cette pierre a disparu.

En dehors du Parc aux Loups, la période celtique nous a livré à Cuise-La Motte 5 sépultures trouvées dans une sablière au-dessus de Génancourt. Près des squelettes se trouvaient des couteaux en silex et quelques débris de vases très grossiers [5]. Telles sont les preuves que nous avons de la présence de l'homme à Cuise-La Motte en ces temps reculés : il y a laissé des armes de pierre taillée, peut-être les vestiges d'un lieu de culte, il y a vécu, il y est mort.

Les siècles qui vont suivre jusqu'au XII[e] siècle de notre ère ne nous apporteront rien de plus valable sur l'habitat humain à Cuise-La Motte. Mais pourquoi l'homme aurait-il déserté ce lieu, alors que, non seulement la géographie, mais encore l'histoire, ainsi que nous allons le montrer, en faisaient un site privilégié? Comment ce lieu aurait-il pu cesser, placé comme il l'était, d'être le siège d'un groupement humain plus ou moins organisé? : raisonnement par l'absurde, bien sûr, mais suffisant, nous semble-t-il, pour que, nous aidant d'une histoire régionale connue et sans

1. Paul de Mortillet, *L'homme préhistorique*, année 1911, p. 42.
2. Emmanuel Woillez, *Répertoire archéologique du département de l'Oise*, Paris 1862.
3. Emmanuel Woillez, *l'Age de Pierre et les sépultures de l'âge de Bronze*, Vervins 1866.
4. Clouet, *Bulletin de la Société historique et archéologique de Soissons*, séance du 4 août 1845.
5. M. de Roucy, *Bulletin de la Société historique de Compiègne*, tome II, p. 32.

sortir des généralités, nous puissions nous permettre d'évoquer ce qui pouvait se passer en ces temps-là sur notre territoire communal.

Période gallo-romaine.

Et tout d'abord, en ce qui concerne la période gallo-romaine, nous observons que ce territoire est remarquablement placé : sur la voie romaine de Noyon à Villers-Cotterêts, à proximité de son point de croisement à Chelles avec la grande voie impériale de Senlis à Soissons, non loin du site gallo-romain si important du mont Berny situé sur cette même voie impériale au point de bifurcation avec une autre voie romaine qui va rejoindre Compiègne par Trosly [1]. Au reste, la présence romaine s'est manifestée sur ce territoire dès le temps de la conquête, lorsque Jules César, pour prévenir un soulèvement général de la Gaule Belgique, en l'an 57 avant notre ère, après s'être assuré l'alliance des Rèmes, s'attaque aux Suessions : c'est-à-dire aux habitants du Soissonnais, qui « dominaient le cours rectiligne de l'Aisne, depuis l'aval de Berry-au-Bac jusqu'au confluent de l'Oise » [2] et dont le territoire englobait par conséquent celui de notre commune. Et puis, il y a aussi le camp romain de Saint-Pierre-en-Châtres [3] où Jules César, lors de la campagne de l'an 51 avant notre ère, s'était retranché, pensait-on, face au mont Saint-Mard occupé par les Bellovaques [4]. De cette présence romaine, pourtant si proche, il n'est pratiquement rien resté à Cuise-La Motte, sinon quelques pièces romaines, bien entendu, mais on en a trouvé un peu partout dans la région. On peut citer encore cependant la découverte en 1845, au cours de fouilles pratiquées sur le plateau du Crocq [5], d'un vase gallo-romain en terre noire que l'on peut voir au musée de la ville de Soissons [6].

Période mérovingienne.

La période mérovingienne? De son histoire, la région reste encore toute imprégnée. Soissons était la capitale de cette dynastie, Noyon, la ville épiscopale de saint Eloi, ministre de Dagobert, qui, à Cuise même,

1. Joseph Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, tome VI : cartes d'après Albert Grenier.
2. Camille Jullian, *Histoire de la Gaule*, tome II, p. 482.
3. Saint-Pierre-en-Châtres : éminence située en forêt de Compiègne près des étangs de Saint-Pierre.
4. M. Matherat, ancien bibliothécaire de la ville de Compiègne a pu établir que le site décrit par Jules César se trouve près de Clermont-en-Beauvaisis : des fouilles opérées sur les lieux ont confirmé son hypothèse.
5. Fouilles de M. Le Féron d'Eterpigny.
6. Musée de Soissons : n° 672 du catalogue.

pour les raisons déjà dites, a donné son nom à la rue principale du village. On sait aussi d'après les chroniqueurs et d'après Grégoire de Tours en particulier [1], à quel point nos rois de la première race affectionnaient la chasse en forêt de Cuise où ils se rendaient chaque année en automne. Si donc, on a vu quelque part les chariots attelés de bœufs transportant les « rois fainéants » qui illustraient les premiers manuels d'histoire de notre enfance, n'est-ce pas ici de préférence que cela s'est vu? Mais ces chasses royales impliquaient l'existence, en forêt, de rendez-vous de chasse. Tout donne à penser que la maison de Saint-Jean — à Saint-Jean-aux-Bois — ait été l'un de ces rendez-vous [2]. D'autre part, selon l'érudit Dom Grenier [3], c'est à « Cuise, village ancien et noble, que l'on voyoit encore au siècle dernier les vestiges d'un vieux château que l'on peut dire estre celui qu'Aimonus appelle Casinum » : c'est-à-dire que Dom Grenier assimilait le château de Cuise à l'énigmatique château du Chesne d'où par la suite seront datées plusieurs capitulaires de Charles le Chauve, et auquel, malgré tout ce que l'on a pu dire, on n'a pu assigner encore un emplacement indiscutable. Mais, c'est une autre version qui nous est présentée, au début du XVIII[e] siècle par Gilles-Nicolas Pasquier, seigneur de Breuil. Pour lui, « la reine Frédégonde, lorsqu'elle estoit reine de Soissons... avoit sa maison de plaisir dans le château de Cuise » (309). Nous nous garderons bien, quant à nous, de prendre position sur des questions dont les bases sont aussi fragiles : la part de l'imagination y est grande assurément. Les Chroniques de Grégoire de Tours en particulier ont fait l'objet à ce sujet d'exégèses érudites, sans doute hasardées. Mais cela, c'est une autre histoire, nous y reviendrons [4].

C'est d'autre part, sous nos rois de la première race, en l'an 715, que se situe une bataille que Dormay [5], commentant la chronique de Frédégaire [6] intitule : « Bataille de Soissons ou de Cuise ». Cette bataille n'est qu'un épisode des luttes intestines pour la prise du pouvoir qui sont presque toute l'histoire de la dynastie mérovingienne affaiblie. Pépin, maire du Palais, vient de mourir. Plectrude, sa veuve, tente alors de s'emparer de sa charge au profit de son petit-fils, Théodenald. Pour plus de sécurité, elle fait enfermer Charles — le futur Charles Martel —, fils naturel de son mari. Mais un parti de Francs se soulève en faveur de l'un des leurs, Rainfroy, qu'ils élisent maire du Palais. C'est la cause de la bataille en question. En conclusion, Rainfroy est vainqueur et s'assure

1. GREG. TURON. *Hist. Franc. apud. Rerum gallic. et franç.* Script. lib. 4, cap. 21, tome II, p. 214. Ibidem, lib. 5, cap. 40, tome II, p. 256.
2. Bibl. nat., *Coll. Moreau*, vol. 66, fol. 65.
3. Bibl. nat., *Coll. Picardie*, vol. 21, n° 256.
4. Cf. p. 363, Appendice I.
5. DORMAY, *Histoire de la ville de Soissons*, tome 1[er], p. 291.
6. *Chronique de Frédégaire*, chapitre 104.

cette charge. Bataille de Soissons ou de Cuise? En fait, elle n'a eu pour théâtre ni Soissons, ni Cuise : elle a eu lieu en forêt de Compiègne, « in Cotia silva », comme le dit expressément la chronique de Frédégaire.

De telles batailles étaient fréquentes à cette époque. Pour s'assurer le pouvoir, les maires du Palais, maîtres des Finances, assignaient pour résidence, voire pour prison, aux jeunes rois, leurs pupilles, la villa de Choisy. La forêt de Cuise avec les villages des environs — peut-être notre village était-il de ce nombre — était affectée à la dépense de leur maison. Or, la possession du roi était pour les maires du Palais le fondement de leur charge. Il leur fallait donc défendre Choisy contre l'irruption de toute bande adverse. Ce fait explique, selon Dormay, la fréquence de ces batailles entre Soissons et la forêt de Cuise. Elles n'ont d'autre intérêt pour nous que de nous aider à placer Cuise-La Motte dans le climat de l'époque.

Période carolingienne et invasions normandes.

L'avènement de la dynastie carolingienne mettra rapidement fin à tous ces désordres. Mais rien ne sera changé dans la prééminence de notre région, sinon que Compiègne sera substituée à Soissons comme capitale.

Aussi quand viendront les jours sombres des règnes de Carloman (879-884) et de Charles le Gros (884-887) ne faut-il pas s'étonner de la voir en proie à l'acharnement des Normands. Remontant le cours de l'Oise, ils parviennent jusqu'à Noyon dont ils ne peuvent s'emparer. Ils se jettent alors sur le Soissonnais. Que devient alors Cuise, Cuise dont aucune charte d'ailleurs ne nous a encore révélé l'existence? Mais si l'on s'en réfère aux chroniques de l'époque, il apparaît difficile que l'an 886 ait pu se passer sans dommage pour notre village. Car dans leur poursuite de Charles le Gros les Normands sont remontés jusqu'à Soissons qu'ils saccagent. Charles le Gros s'enfuit et c'est Eudes, comte de Paris, que le suffrage des Francs désigne pour le remplacer. Une des premières décisions de ce premier des Capétiens sera de faire fortifier l'abbaye Saint-Médard de Soissons et Vic-sur-Aisne. Cuise n'est pas encore à l'abri cependant. Les Normands se sont maintenus aux confins du Beauvaisis et du Soissonnais. Et s'ils ne parviennent pas à remonter l'Aisne au delà de Vic-sur-Aisne, ils n'en sont pas moins établis à Choisy-au-Bac depuis l'an 895. C'est de là que partent dans toutes les directions leurs entreprises dévastatrices. Mais la situation n'apparaît pas plus brillante pour Cuise, face au sud. Là, un débarquement à Verberie ayant livré aux Normands le cours de l'Automne, ils incendient l'abbaye de Morienval et

le prieuré Saint-Nicolas de Courson [1]. Quant au palais du Chesne, nous observons qu'on cesse d'en parler depuis les invasions normandes. Celles-ci nous font entrer dans une période de longue anarchie, dans la grande nuit du haut Moyen Age. Nous devrons attendre le début du XII[e] siècle pour voir Cuise émerger dans l'Histoire.

***

Nous réserverons le début de cette histoire à l'étude des institutions qui ont réglé la vie de notre village : à la paroisse d'abord, parce que notre plus ancien document sur Cuise la concerne, et aussi, parce que la circonscription paroissiale deviendra le territoire communal; ensuite aux seigneuries qui se partageaient ce territoire.

Et la dernière partie de notre étude sera consacrée à la collectivité des habitants et à la vie locale.

***

1. Abbé Pécheur, *Annales du diocèse de Soissons*, tome I, p. 376 et 499.

DEUXIÈME PARTIE

LES INSTITUTIONS

CHAPITRE III

LA PAROISSE

Donation de l'évêque Manassès.

« Manassès, fils de Guillaume, comte de Soissons et d'Adélaïde, et cousin germain par son père de l'archevêque de Reims, Manassès, fut présent au concile de Reims en l'an 1103... Décédé en l'an 1108, peut-être en l'an 1109, il fut inhumé dans le prieuré de Coincy. C'est de lui qu'il est écrit dans l'obituaire de la cathédrale : l'évêque Manassès trépassa aux calendes de mars et nous donna tant en son nom qu'en celui de sa mère Adélaïde, comtesse de Soissons... les autels d'Osly, de Cuise, de Béthisy... ».

C'est en ces termes que *Gallia christiana* (1) nous révèle d'après l'obituaire de la cathédrale de Soissons, l'existence de la paroisse de Cuise en l'an 1108 : ce document est en quelque sorte le premier certificat de vie de la paroisse. Mais il signifie beaucoup plus. En effet, comme le remarque A. Lefèvre-Pontalis [1], la construction de l'église de Cuise n'est pas antérieure au milieu du XII[e] siècle. Puisque la donation par l'évêque Manassès de ses droits sur les revenus de la paroisse remonte à l'an 1108, « il est donc certain, ajoute A. Lefèvre-Pontalis, que l'église actuelle s'élève sur les fondations d'un édifice religieux primitif ». Ce qui revient à dire que nous avons ici la preuve de l'existence à Cuise-La Motte au début du XII[e] siècle d'une paroisse déjà ancienne.

La paroisse dans l'administration de l'Église.

La paroisse de Cuise-La Motte était comprise avant la Révolution dans le doyenné de Viviers, lequel faisait partie du grand archidiaconé de Soissons. Le diocèse de Soissons était et est toujours dans le ressort de la province de Reims. Ces circonscriptions ecclésiastiques étaient calquées, on le sait, sur les anciennes circonscriptions adminis-

1. A. Lefèvre-Pontalis, *Architecture religieuse de l'ancien diocèse de Soissons*, tome II, p. 148, et planche 62.

tratives de l'Empire romain. La province de Reims était l'homologue de la Gaule Belgique, de même que le diocèse de Soissons correspondait à la « Civitas Suessionum ».

Après la Révolution, l'administration de l'Église s'est conformée aux nouvelles circonscriptions administratives civiles. C'est ainsi que Cuise-La Motte faisant partie désormais du département de l'Oise a été détaché du diocèse de Soissons pour être incorporé au diocèse de Beauvais. Le village ressort en premier lieu au doyenné d'Attichy, chef-lieu de canton, lequel est compris dans l'archiprêtré de Compiègne, chef-lieu d'arrondissement.

L'église paroissiale.

C'est l'église du village qui, partout, manifeste l'existence d'une paroisse. Celle de Cuise se distingue entre beaucoup. Édifiée sur un tertre comme sur une sorte de piédestal, à mi-hauteur des pentes de la colline du Crocq, elle est à la fois simple et prestigieuse. Sa situation déconcerte un peu. On songe en effet à tous ces villages de France qui apparaissent si étroitement groupés autour d'un clocher, lequel semble ne les dominer que pour les mieux protéger. On s'interroge alors sur la situation de cette église qui, elle, au contraire, est presque en dehors du village, et cela, dans une position exceptionnelle. Imagine-t-on en effet la somme de difficultés supplémentaires qui a été la conséquence du choix de son emplacement? Il y a sans doute à cela des raisons qui nous échappent aujourd'hui. Un lieu vénéré peut-être, sur lequel on aurait édifié l'église primitive assez modeste, sur les fondations de laquelle, selon A. Lefèvre-Pontalis, on a construit l'église actuelle? Il est certain d'autre part que le village n'a pas toujours eu la configuration que nous lui connaissons aujourd'hui. On sait en effet que les pentes de la colline du Crocq étaient autrefois recouvertes de vignes. On sait aussi que le chemin qui longe l'église et le cimetière aboutit aux ruines de la ferme du « Mont »[1] qui fut anciennement le siège d'une seigneurie. L'isolement relatif actuel de l'église n'a donc pas toujours existé.

Extérieurement, l'église de Cuise a fière allure. Dominant de haut le village, avec comme toile de fond les frondaisons des bois du Crocq, elle offre au fil des heures chacun de ses côtés aux magies de la lumière qui accuse tel ou tel de ses reliefs ou exalte la couleur de l'un ou l'autre de ses beaux toits de petites tuiles rouges. Elle se livre ainsi d'emblée tout entière au regard, toute sobre, avec la netteté d'un plan d'architecte

1. La ferme du Mont : indiquée en M sur carte hors-texte.

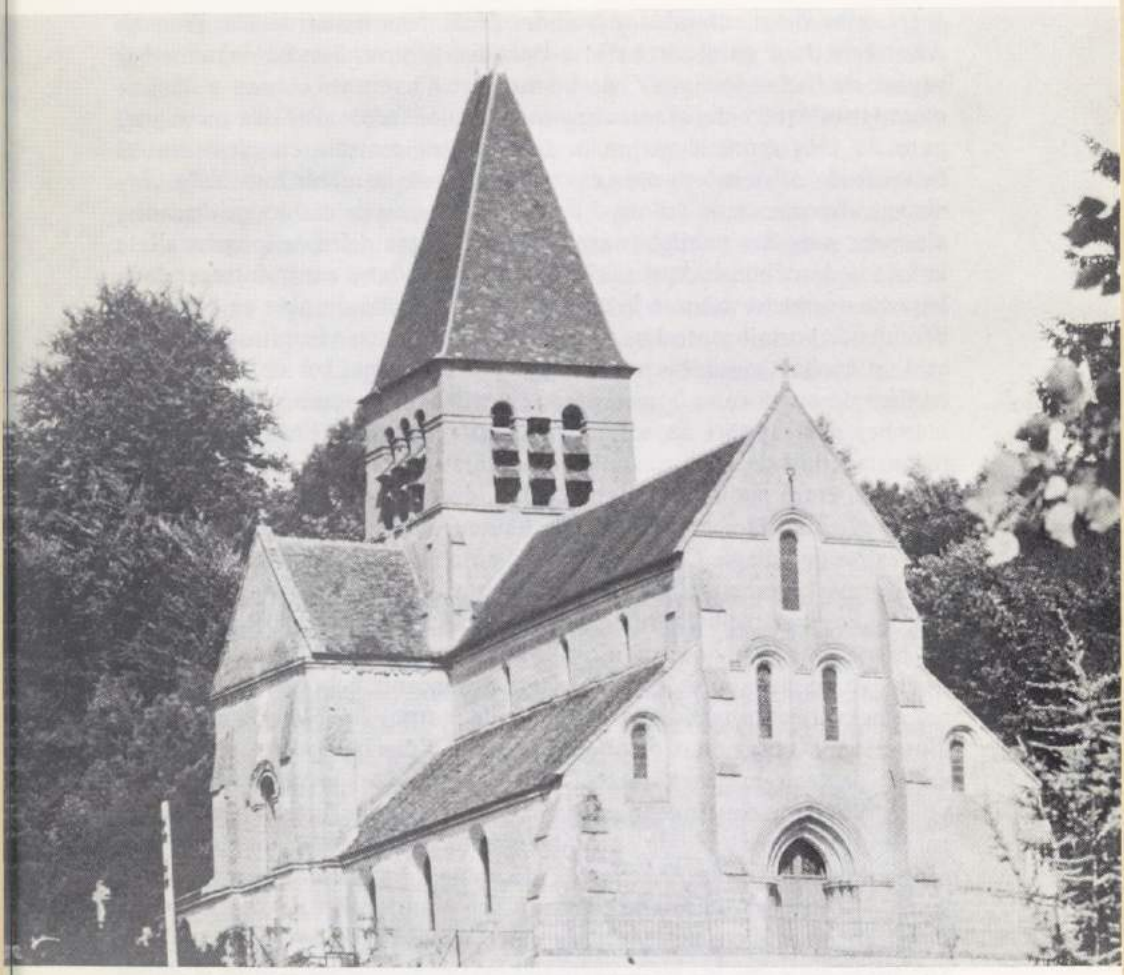

CUISE-LA MOTTE : l'église (monument historique XII^e-XIII^e siècles)

qui aurait pour centre le plus ravissant des clochers. Il est pourtant tout simple ce clocher édifié sur la croisée du transept vers le milieu du règne de Philippe-Auguste, avec sa tour carrée, percée sur chaque face de trois baies en plein cintre. Et combien élégante est sa coiffe de petites tuiles rouges aux faces latérales tronquées, pour la justesse de ses proportions et l'harmonie de ses lignes. Autour du clocher s'ordonne l'ensemble de l'édifice dans l'étagement calculé de ses toits, du toit du clocher à ceux des croisillons d'une part, du toit de la haute nef à ceux des bas-côtés d'autre part.

De cette vue d'ensemble, descendons maintenant aux détails. Prenant désormais pour guide A. Lefèvre-Pontalis, l'éminent archéologue à qui l'église de Cuise doit pour une bonne part d'avoir été classée « Monument Historique », nous remarquerons spécialement : l'abside rectiligne, pure de tout remaniement avec une fenêtre centrale en plein cintre, flanquée de deux colonnettes et couronnée par un gâble massif; la corniche composée de modillons à têtes humaines ou de diables grimaçants, alternant avec des palmettes repliées comme une paire de longues ailes; la façade du début du XIII^e^ siècle, épaulée par quatre contreforts, et dans laquelle on retrouve toute la netteté et la simplicité du plan en coupe de l'édifice; le portail central en tiers point, cerné de trois boudins, de gorges et d'un cordon mouluré qui viennent prendre appui sur six colonnettes coiffées de chapiteaux à crochets. Ce portail est en surélévation de sept marches par rapport au sol : ce qui, accrédite bien l'hypothèse de la reconstruction de l'église sur les fondations d'une église plus ancienne.

Si l'on entre maintenant dans l'église, on est dès l'abord surpris, bien qu'on eût dû y être préparé, par la hauteur de la nef, inhabituelle pour une église de village. Cette nef, divisée en quatre travées par trois piliers cruciformes, n'est pas antérieure au début du XIII^e^ siècle bien qu'éclairée par des baies en plein cintre : c'est là, pour A. Lefèvre-Pontalis, la preuve de la permanence des traditions romanes sous Philippe-Auguste. Le doubleau en tiers-point, avec une tête grimaçante à la clef, qui relie la nef à la croisée du transept est orné de deux tores évidés et de trois boudins retombant sur deux colonnes flanquées d'une colonnette. En surélévation de trois marches, la croisée du transept est recouverte par une voûte d'ogives, soutenue par des colonnettes engagées. Ses nervures, garnies d'un boudin évidé entre deux tores se rejoignent sous une couronne de feuillage décorant la clef de voûte. La décoration des chapiteaux se compose de feuilles d'eau à gros boutons et de chimères qui s'enlacent au milieu d'élégants rinceaux. Cette partie de l'édifice est du XII^e^ siècle ainsi que le chœur carré qui lui fait suite. Une croisée d'ogives à triple tore dont la clef disparaît sous une corbeille de feuillage s'élève au-dessus de ce dernier.

Des deux collatéraux, celui du nord a conservé son mur extérieur du XIII^e^ siècle avec ses baies en plein cintre, tandis que son homologue côté sud est moderne. Ces deux collatéraux communiquent avec les croisillons par un arc en tiers point de faible ouverture dont les moulures s'appuient sur deux colonnes et deux colonnettes assez courtes. Des feuilles d'acanthe et de larges palmettes recourbées se détachent sur la corbeille des chapiteaux. Le croisillon nord communique avec la croisée du transept par un arc en tiers point du XII^e^ siècle décoré de cinq boudins qui s'appuient sur deux colonnes et deux colonnettes. La voûte d'ogives

de ce croisillon est du XIII^e siècle, tandis que celle du croisillon sud qui présente les mêmes dispositions doit être attribuée au XII^e siècle. Au croisillon nord correspond la chapelle de la Vierge dont le culte, sinon l'autel, est ici fort ancien. Le croisillon sud constitue la chapelle de saint-Sébastien, patron des chevaliers de la Compagnie du Jeu de l'Arc.

L'église de Cuise est placée sous le vocable de saint Martin : cette souveraineté, toute spirituelle, sur le village, les anciennes chartes ne manquaient pas de la rappeler en nommant l'église : « l'église Monseigneur saint Martin de Cuise ». Cette dédicace n'appelle aucune observation. Très répandu dans la région, le culte de saint Martin y est très inégalement réparti et concentré autour de certains points. C'est le cas autour de Cuise [1]. L'église de Cuise possède des reliques de saint Vincent, patron des vignerons. Il nous paraît logique tout au moins de rattacher ce fait au passé viticole du village.

Les cloches.

Elles étaient trois à se joindre en un gai carillon pour honorer toutes les grandes solennités, trois cloches dont l'âme sonore portée aux quatre vents faisait à chacune une mission, soit d'annoncer une joie, ou un deuil, ou un danger, soit d'appeler à l'office divin, soit de convier tous les habitants à s'unir dans la prière à l'heure de ces émouvants Angélus de l'aube, de midi et du soir.

Familières étaient leurs voix, et non moins familier leur animateur, le sonneur. Celui-ci était, peu de temps avant la Révolution, le vieux clerc séculier, Pierre Personne, qui pouvait ajouter ainsi une modique somme à la maigre rétribution de ses fonctions de maître d'école. Cette activité devait lui être, hélas, fatale. Le 19 mai 1781, au cours d'une sonnerie, la foudre tomba sur l'une des cloches. Pierre Personne fut grièvement brûlé. Il en mourut le 25 mai, après avoir rempli cet office pendant cinquante-deux ans (RP).

Deux de ces cloches ont dû être sacrifiées sous la Révolution pour participer à la sauvegarde du Pays. Celle qui restait à notre village devait achever son destin le 19 janvier 1851 en se brisant accidentellement au cours d'une sonnerie. Sur ses débris, l'abbé Louis-Joseph Sauvage, alors curé de Cuise-La Motte, releva l'inscription suivante : « Je fus fete lan 1609. Messire Octavien de Dony, chevalier, seigneur d'Attichy et de Cuise, Madame Valence de Marillacq, sa femme, Damoi-

1. D'après un tableau de la cathédrale de Beauvais, Répartition dans le diocèse de Beauvais des églises sous le vocable de saint-Martin.

selle Edme de Chabart de L... et François de Villers, Lisle Adam, son fils, escuyer, seigneur de Grimaucourt et Lamotte »[1]. Cette inscription est intéressante. Henri I^er de Montmorency, seigneur de Cuise, n'est mort en effet qu'en 1614[2], et son fils lui a succédé. Comment donc Octavien Dony avait-il pu être seigneur de Cuise en 1609? Tout simplement, parce que Henri I^er de Montmorency lui en avait offert le moyen. Grand seigneur, Henri I^er de Montmorency, menait une vie fastueuse, dépensait sans compter, était criblé de dettes et assailli par ses créanciers. Tant et si bien que, pour faire face à cette situation, il dut se résigner à sacrifier sa seigneurie de Cuise. Par acte notarié en date du 27 avril 1609 (253), Octavien Dony en devint ainsi possesseur. Mais, dès l'année suivante, usant, en vertu de la coutume, de son droit de retrait lignager, le fils du vendeur, Henri II de Montmorency, faisait annuler la cession du 27 avril 1609 en indemnisant, bien entendu, Octavien Dony. Entre temps avait eu lieu le baptême de la cloche dont il est ici question, offerte sans aucun doute à titre de joyeux avènement. La seigneurie d'Octavien Dony à Cuise a donc été éphémère. Elle n'a laissé aucun souvenir. Le bronze de la cloche qui le conservait a disparu en 1851. Il ne reste qu'un acte notarié pour en porter témoignage.

Quant aux deux cloches enlevées sous la Révolution, elles avaient pris le chemin de la fonderie le 25 septembre 1793 (373). Embarquées toutes deux au port de La Motte, l'une d'elles n'arriva pas au terme de son voyage. Elle tomba en cours de route dans la rivière. Selon le chanoine Beaudry (373), elle n'y fut pas repêchée.

Voici l'acte de baptême de la première de ces cloches : « 1665-Le vingtième d'Octobre est bénitte par Nicolas Arnoult, curé de la paroisse Saint-Martin de Cuise, la petite cloche dudict Cuise, à laquelle le nom de Marie a été donné par Gilles Charmolue, seigneur dudict Cuise, parin, et Damoiselle Radegonde Charmolue, sa fille et femme de Nicolas Pasquier, seigneur de Vendelle »[3]. Cette cloche était une petite cloche, nous dit le registre paroissial. Aussi la sacrifia-t-on de préférence en septembre 1793.

Le baptême de l'autre cloche se trouve d'autre part rapporté en ces termes : « l'an mil sept cent trente cinq, le mercredi vingt septième juillet, jour de sainte Anne, la bénédiction de la seconde cloche pesant treize cens (livres) de la paroisse de Saint-Martin de Cuise a été faite par nous, prêtre curé de la paroisse dudit Cuise soussigné, M. Martin Duquesnois étant marguillier en charge. La ditte cloche a été nommée

1. Registre de la cure de Cuise-La Motte, Notes de M. l'abbé Sonnard, curé de Cuise-La Motte (1855-1859).
2. Cf. p. 152.
3. Archives de l'Oise, Note manuscrite extraite du registre paroissial.

Marie, Madeleine, Josèphe. Le Parrein a été Messire Nicolas, Philippe, Alexandre de Féret de Brienne, chevalier, seigneur dudit lieu, âgé de cinq ans, la Marreine Damoiselle Marie, Madeleine, Josèphe de Féret de Brienne, âgée de quatre ans, fille de Messire Philippe, Alexandre de Féret, chevalier, seigneur de Cuise et Vendelle et de Dame Madeleine, Jeanne Viéville, son épouse, père et mère en légitime mariage des susdits Parrein et Marreine qui ont répondu pour les susdits enfants et ont signé avec nous le présent acte » (RP). Une mention en marge du registre nous informe que le 3 août, c'est-à-dire huit jours plus tard, le jeune parrein de la cloche décédait à Compiègne.

Il ne reste donc plus qu'une seule cloche à l'église de Cuise. Elle pèse 899, 900 kg et date de 1851. Elle porte l'inscription suivante : «L'an 1851, j'ai été bénite par M. Clément Lefèvre, curé-doyen du canton, assisté de M. Louis-Joseph Sauvage, curé de Cuise-La Motte. Je fus nommée Henriette, Constance, Martine par M. Constant Montillet, maire de la commune, parrain, et Madame Henriette, Ursule Lelong, veuve Charles Millan, marraine ».

Le cimetière.

Autour de l'église, à droite et en arrière se tient le cimetière de Cuise. Cette « terre sainte », comme l'on disait jadis — ce campo sancto, comme disent toujours les Italiens, — était autrefois le lieu de sépulture réservé à tous ceux qui faisaient partie de la communauté des fidèles. En étaient exclus par conséquent tous ceux qu'avait frappé cette peine de l'excommunication si souvent prononcée au Moyen Age : conséquence terrifiante de cette peine pour les âmes si religieuses de cette époque puisqu'elle agissait au-delà même de la mort. Aussi, en l'an 1238, Jean de Cuise, chevalier, seigneur de Cuise, qui, avec toute sa famille, avait été excommunié, fera-t-il sa soumission à l'Eglise de Soissons au sein de laquelle, dit-il, il désire avoir sa sépulture (34).

Le cimetière de Cuise a dû être agrandi à deux reprises depuis la Révolution : une première fois à la suite d'une épidémie de choléra qui avait fait beaucoup de victimes dans le village en 1849, une seconde fois en 1920, afin de pouvoir y inclure les tombes de 219 soldats morts au cours de la première guerre mondiale.

Le cimetière de Cuise renferme un monument commémoratif à la mémoire des soldats tombés à la bataille du Crocq en septembre 1914 et un monument aux morts de la commune tombés au cours des deux guerres mondiales.

Les sépultures dans l'église.

On pouvait autrefois obtenir d'être inhumé à l'intérieur même de l'église. C'était une faveur à laquelle, dans la mesure du possible, l'autorité ecclésiastique tentait de mettre un frein. Les registres paroissiaux portent une mention spéciale pour ces sortes de sépultures. En voici quelques-unes :

24 novembre 1661 : Damoiselle Suzanne de la Rivière, au-dessous et proche de l'autel de la Sainte Vierge.

1er janvier 1678 : Antoine Chrétien, lieutenant et procureur de la justice de Cuise pour les Célestins.

4 avril 1678 : Louis de Hénault, sieur de Marenson, écuyer, au-dessous de la chapelle de la Vierge.

10 février 1682 : Hélène de Bofle, veuve de Louis de Hénault, sieur de Marenson, écuyer, sous la chapelle Saint-Sébastien à côté des fonts baptismaux [1].

30 août 1683 : Damoiselle Radegonde Leduc, âgée de 77 ans, veuve de Gilles Charmolue, en son vivant seigneur de Cuise, inhumée dans la chapelle de la Vierge en présence de Messire Louis Pasquier de Vendelle, chef de Gobelet du Roi.

8 avril 1684 : Martin Duquesnoy, laboureur, dans cette même chapelle.

En avril 1703 : Jacques, Paul Leblond, curé de Cuise, dans le chœur de l'église.

22 mai 1711 : Damoiselle Marie Pasquier dans la chapelle de la Vierge.

13 août 1725 : Jean, René Pasquier, sieur de la Barre, écuyer, conseiller du Roi, contrôleur des guerres, dans la chapelle de la Vierge.

La nouvelle chapelle de La Motte.

Pour répondre aux besoins pastoraux nés de l'importance prise par le hameau de La Motte, une chapelle annexe a dû être édifiée. Inaugurée en 1962, elle est située en bordure de la route de Soissons, face à l'emplacement occupé anciennement par la chapelle de la Maladrerie.

Les calvaires ou croix des chemins.

La commune en possédait trois avant la Révolution. Leurs pierres furent vendues par adjudication le 11 novembre 1793 : à Nicolas Fillion,

1. Les fonts baptismaux sont aujourd'hui près du portail d'entrée, sur le bas-côté nord.

pour 15 livres, la croix du cimetière; à Nicolas Priez, pour 10 livres la croix d'en bas; à Honoré Ruin, pour 26 livres, la croix de la place de la Croisette (366). Ces trois monuments ont été rétablis sur leur ancien emplacement. La nouvelle croix d'en bas a été bénite le 11 mai 1855 [1] sous le nom de « Croix Jean Chapon », en souvenir sans doute d'un lieutenant de la justice de Cuise qui vivait à la fin du XVII[e] siècle.

Le presbytère.

L'ancien presbytère de Cuise était situé au croisement de la rue Saint-Eloi et de la rue du Mesnil dans les limites actuelles du château : le lieu-dit « Le Presbytère » témoigne encore aujourd'hui de cet emplacement. Le presbytère était entouré notamment d'un jardin, le « courtil du prebstre » que Jean de Brumiers, seigneur de Cuise, indique déjà dans un dénombrement de la fin du XV[e] siècle (189), comme marquant de ce côté la limite de l'enclos seigneurial. De façon beaucoup plus explicite, la définition de l'emplacement du presbytère et de ses dépendances se trouve portée dans un dénombrement du 16 février 1673 (283), selon la déclaration fournie par :« Messire Nicolas Arnoult, prebstre, curé de l'église et paroisse Saint-Martin de Cuise, à cause d'une maison, grange, cour, jardin et aulnois, fermé de hayes et fossez, séant audit Cuise, tenant d'un lez à nostre jardin — le jardin du seigneur de Cuise —, d'autre lez à la rue conduisant au Mesnil, d'un bout à la rue Saint-Esloy et d'autre bout au rû ». Cette déclaration sera reproduite à peu près dans les mêmes termes dans le dénombrement de 1786 au nom de Messire François Pinçon qui était alors curé de Cuise [2].

Le presbytère de Cuise était malsain et de plus insuffisant pour y pouvoir loger le vicaire dont en 1781, l'abbé François Pinçon réclamait l'assistance. Ce vicaire ne lui fut pas accordé. Le curé, rapporte-t-on, s'en consola en disant qu'il était heureux que l'on n'ait pas fait droit à sa demande, car « le vicaire y aurait pris mauvaises fièvres et rhumatismes, le presbytère étant enterré dans une prairie humide et les eaux et la pourriture occasionnée par l'humidité rendant le logement impraticable » [3].

Ce presbytère d'ailleurs était arrivé presqu'au terme de sa longue existence. Le 19 février 1797 — 1[er] Ventôse an V —, il fut adjugé comme bien national pour la somme de 1980 livres à Jean-Baptiste Moïse,

1. Registre de la cure de Cuise-La Motte, Notes de M. l'abbé Sonnard, curé de Cuise-La Motte (1855-1859).
2. Cf. p. 358.
3. Archives de l'Oise, Election de Noyon, C 48.

marchand à Paris. Une cour close de murs assez hauts côté rue desservait les bâtiments formant le presbytère : un corps de logis couvert de tuiles, construit sur cave avec cuisine, chambre, cabinet et cellier, un colombier couvert de tuiles, une écurie et une grange couvertes de chaume. Un passage ménagé entre ces bâtiments donnait accès directement aux dépendances : un jardin, un pré, une aulnaie [1].

La vente du presbytère fut pour la commune une fort mauvaise affaire. En effet, faute de presbytère, l'évêché cessa de désigner un curé pour Cuise-La Motte. Pendant plus de vingt ans, de 1818 à 1839, notre village dut se contenter d'un simple desservant fourni par l'une ou l'autre des paroisses voisines. En 1839 enfin, un curé fut désigné, mais la commune avait dû promettre d'acheter un presbytère. Quinze ans de difficultés s'ensuivirent (RD) avant l'acquisition à cette fin d'un immeuble situé rue Saint-Eloi. Cet immeuble, les curés l'occupèrent jusqu'en 1905. Il fut alors rendu à la commune, en conséquence de la loi de séparation des Églises et de l'État, pour devenir un bureau de poste d'abord, puis une école enfantine. Les curés se transportèrent tout près de là, en bordure du rû, rue Saint-Eloi également. Tout récemment, le presbytère a été transféré à La Motte, près de la nouvelle chapelle : ultime étape qui apparaît bien comme l'un des signes du déclin relatif du bourg de Cuise dans notre agglomération.

L'administration temporelle de la paroisse.

Collectivité douée de la personnalité civile et juridique, la paroisse a le droit de posséder un patrimoine. L'administration en est d'ailleurs assez complexe, car ressources et charges sont ici à répartir, conformément à des règlements canoniques précis, entre les divers échelons de la hiérarchie d'une part, entre celle-ci et la communauté des fidèles d'autre part. Ainsi les donations, à charge ou non d'obit, source habituelle des recettes extraordinaires, formeront-elles le patrimoine. C'est là, un patrimoine indivis entre le curé et la paroisse. Ses revenus iront par moitié au curé et à la paroisse. Par contre, les dîmes, les offrandes ou oblations, le casuel qui constituent les recettes ordinaires seront réservés exclusivement à la hiérarchie. Côté dépenses, il y a lieu de distinguer de même les dépenses extraordinaires, et parmi elles, les réparations à effectuer tant à l'église qu'au presbytère. Jusqu'à la Révolution, la communauté des fidèles avait à pourvoir à l'entretien de la nef, mais c'est aux gros

1. Archives de l'Oise, 1 Q3, 725.